

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du jeudi 20 août 2020
PV n° 1

Présents : Mmes PAIN, Christine, TURBEAU Valérie.
MM.CHARBONNIER Jean-Pierre, GALLAIS Raymond, NOGHEROT Jean-Claude.

La commission procède à l'élection de son président et de son secrétaire :

Président : CHARBONNIER Jean-Pierre

Secrétaire : GALLAIS Raymond

Après avoir pris connaissance des documents fournis par le secrétariat (« Guide pratique des Elections 2020 »), la commission procède à l'ouverture des deux courriers recommandés adressés au District avec AR.

Premier courrier reçu le 23-07-2020

Il s'agit du courrier de candidature de Mme BAUDINET Laurence comportant seulement la déclaration individuelle de non condamnation de la candidate. Le mode d'élection étant le scrutin de liste, cette candidature individuelle est rejetée.

Deuxième courrier reçu le 12-08-2020

Il s'agit de la liste de candidatures déposée par M. BASQ Stéphane. Conformément aux statuts du district, elle comporte 23 noms dont 19 membres et quatre membres obligatoires : un arbitre, un éducateur, un médecin et une licenciée.

Après examen de chacun des dossiers, la commission constate que les documents remis prouvent que les conditions d'éligibilité auxquelles les candidats sont soumis sont bien respectées.

Cependant, cinq candidats devront procéder au renouvellement de leur licence dans les meilleurs délais et avant la date de l'AG fixée au 12 septembre 2020 en raison du COVID 19.

La réception de ces renouvellements de licences entraînera ipso facto la recevabilité de la liste conduite par M. BASQ Stéphane.

Le Président,
CHARBONNIER Jean-Pierre

Le secrétaire :
GALLAIS Raymond